

Récents développements dans le secteur céréaliier en Turquie

Tekelioglu Y.

in

Lerin F. (ed.).
Céréales et produits céréaliiers en Méditerranée

Montpellier : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-II

1986
pages 153-160

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI920099>

To cite this article / Pour citer cet article

Tekelioglu Y. **Récents développements dans le secteur céréaliier en Turquie.** In : Lerin F. (ed.). *Céréales et produits céréaliiers en Méditerranée.* Montpellier : CIHEAM, 1986. p. 153-160 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1986-II)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

RECENTS DEVELOPPEMENTS DANS LE SECTEUR CEREALIER EN TURQUIE.

Yavuz TEKELIOGLU

Maître-assistant à l'Université d'Hacettepe, Ankara.

I. L'EVOLUTION HISTORIQUE : VERS UNE PLACE HONORABLE DANS LE MONDE.

1. Production : 30 ans de progrès en trois étapes.

Au cours des trois dernières décennies, la production céréalière turque a plus que doublé tandis que celle du blé a presque triplé. Ces années de forte croissance se différencient en trois étapes au cours desquelles les facteurs intervenant dans l'évolution de la production ne sont pas de même nature. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de ces étapes, subdivisant chacune d'elles en périodes de cinq années :

Tableau 1 : Les étapes de la progression du blé en Turquie (1950-1984)

Les étapes et périodes	Superficie cultivée		Production de blé		Rendement de blé	
	En céréales 1000 ha	En blé 1000 ha	Prod. annu. moy/période 1000 tonnes	Accrois. annuel moyen par période%	Rend. annuel moyen par pério. (qx/ha)	Accrois. annuel moyen par période%
1^e étape :						
- 1950	8 244	4 477	3 872	-	8,64	-
1951-1955	10 620	6 013	6 369	-	10,70	-
1956-1960	12 551	7 435	7 910	4,4	10,63	- 0,1
1961-1965	12 947	7 827	8 450	1,3	10,78	0,3
2^e étape :						
1966-1970	13 166	8 292	9 924	3,2	11,97	2,1
1971-1975	13 321	8 856	12 290	4,3	13,86	3,0
3^e étape :						
1976-1980	13 542	9 259	16 770	6,4	18,12	5,5
1981-1983	13 427	9 160	16 970	0,4	18,53	0,7
1984			17 200*			

* : Estimation de l'Institut National de Statistique.

Source : INC. Sommaires des Statistiques agricoles 1969 et 1983.

a. Première étape (1950 - 1965)

Cette étape se caractérise par la mise en culture de nouvelles terres, à la suite d'une mécanisation poussée : entre 1948 et 1965, le nombre de tracteurs passe de 1756 à 54 668, dont 40 000 environ ont été importés des Etats-Unis, de 1949 à 1953, au titre des aides du Plan Marshall.

La superficie consacrée aux céréales évolue alors de 8,2 millions d'hectares en 1950 à 12,9 millions d'hectares en 1960, et celle en blé de 4,5 millions à 7,7 millions d'hectares.

Cet accroissement spectaculaire des superficies conjugué à d'excellentes conditions atmosphériques s'est traduit, entre 1950 et 1955, par une augmentation appréciable de la production (1) qui a permis à la Turquie de disposer d'importantes quantités de céréales exportables (voir annexe 3).

En ce qui concerne les rendements, leur variation est faible durant ces quinze années, ceux du blé régressent même légèrement entre 1955 et 1960. Ceci peut s'expliquer essentiellement par le faible niveau d'utilisation des intrants, autres que les machines.

Ainsi, au cours de cette première étape, la progression de la production est due à l'augmentation de la surface cultivée, rendue possible par une mécanisation rapide. Toutefois, à partir de 1956, la Turquie redevient tributaire des importations de blé pour assurer l'approvisionnement de sa population dont la croissance est rapide (2,6% par an).

b. Deuxième étape (1966-1975)

Au cours de cette décennie, la croissance de la production céréalière commence à être le résultat des progrès agronomiques. En effet, le rôle de l'accroissement des superficies est moindre qu'au cours de la phase précédente puisque celles-ci progressent de 3% pour l'ensemble des céréales et de 13% pour le blé alors que les augmentations du volume de la production sont respectivement de 28% et 45%. Ainsi, la progression des rendements explique les 2/3 de l'accroissement de la production.

Deux phénomènes nous paraissent être à l'origine de ces gains de productivité (2) :

- L'introduction de nouvelles variétés à hauts rendements.

A partir de 1965, l'introduction massive de nouvelles variétés a permis d'obtenir des rendements plus élevés qu'avec les variétés traditionnelles. Tandis que les variétés mexicaines, Sonora 64 et Lerma Roja, voient leur succès s'affirmer sur la côte méditerranéenne, une variété russe, Bezostaya, s'adapte bien à l'Anatolie centrale et à la Thrace. Leur expansion est rapide : en 1972, elles occupent 65% des terres cultivées en blé sur la côte et 79% de celles de la Thrace (3).

Ces transformations qui s'inscrivent dans un processus plus global, dénommé « Révolution verte », ont conduit la Turquie à établir des programmes importants de recherche sur le blé avec le CIMMYT et l'Université de l'Oregon aux Etats-Unis. Programmes qui ont abouti à la mise au point de variétés locales améliorées.

Conjointement à l'introduction de nouvelles variétés, la consommation d'intrants s'est, au cours de cette étape, considérablement accrue : ainsi, l'utilisation annuelle d'engrais évolue, pour le blé, de 806 000 tonnes au cours de la période 1966-1970 à 1 200 000 tonnes au cours de la période 1971-1975 ; et l'application annuelle d'herbicides sur les céréales passe, pour les mêmes périodes, de 941 tonnes à 1546 tonnes, quantités qui demeurent cependant insuffisantes.

- La mise au point et la diffusion d'une nouvelle technique de production.

Le plateau anatolien représente à lui seul la moitié des superficies en blé de la Turquie. Les agriculteurs y pratiquent une rotation blé-jachère afin de conserver l'humidité du sol qui est un facteur essentiel dans cette zone de type semi-aride. Aussi, à partir de 1972, le Ministère de l'Agriculture et des Forêts (MAF) lance un vaste programme de recherche visant à mettre au point des techniques culturales qui augmenteraient l'humidité disponible pour la culture du blé.

Les essais mis en place cherchent principalement à expérimenter les types de labour permettant de réduire l'évaporation de l'eau du sol à un minimum. Ils portent également sur les dates de labour et de semis, les doses d'engrais, d'herbicides, etc... Les essais ont d'abord été conduits dans les stations de recherche et les fermes d'Etat, puis les meilleures combinaisons mises ainsi en évidence ont été testées chez des agriculteurs de 1972 à 1975 (4) ; et les rendements obtenus ont toujours été le double de ceux habituellement atteints dans la région. Le paquet technologique correspondant aux meilleurs résultats a alors été diffusé à travers un vaste programme de démonstration conduit par le service de vulgarisation du MAF. L'adoption sur le plateau anatolien de ces nouvelles techniques commence à donner des résultats sensibles à partir de 1976 ; ils s'amplifieront au cours de la troisième étape.

La combinaison de ces différents facteurs permet à la Turquie de ne plus recourir, au terme de cette phase, aux importations américaines effectuées à des conditions privilégiées dans le cadre de la loi PL 480. Cette deuxième étape marque donc le passage de la dépendance à l'autosuffisance.

c. Troisième étape (de 1976 à nos jours)

L'année 1976 constitue un tournant dans l'histoire de la production céréalière turque : la récolte de l'ensemble des céréales dépasse alors les 24 millions de tonnes et celle de blé les 16 millions. Ces niveaux de production se maintiennent jusqu'à aujourd'hui, tandis que les superficies se stabilisent et baissent même légèrement entre 1981 et 1983.

C'est donc à nouveau l'amélioration de la productivité qui est à l'origine de cette progression remarquable de la production : entre 1976 et 1980, les rendements s'accroissent de 5,5% par an. Durant cette phase, l'utilisation des intrants s'intensifie ; ainsi la consommation annuelle d'engrais destinée à la production de blé s'élève à trois millions de tonnes pour la période 1976-1980 et 3,3 millions de tonnes pour les années 1981-83 ; les quantités d'herbicides correspondantes sont respectivement de 4085 et 4663 tonnes.

D'autre part, la production céréalière est désormais moins tributaire des aléas climatiques grâce aux effets combinés de l'amélioration des variétés et de la mise au point de nouvelles techniques culturales. La technologie adoptée

en Anatolie Centrale a non seulement conduit à un quasi doublement des rendements mais aussi à leur stabilisation (5). Ce résultat doit être apprécié au niveau international comme un succès de l'aridoculture (dryfarming).

Cette troisième étape est également marquée par le caractère structurel des exportations de blé : de 1977 à 1980, la Turquie a ainsi livré 3,5 millions de tonnes de blé sur les marchés internationaux. Le pays continue, cependant, à être importateur afin de reconstituer les stocks et maintenir ainsi les prix internes à des niveaux raisonnables.

2. Consommation : la place prépondérante du pain.

Par rapport à beaucoup de pays sous-développés dont les populations connaissent de graves déficits nutritionnels, la Turquie est dans une situation relativement favorable car les besoins caloriques de ses habitants sont, en moyenne, couverts. Une récente étude de l'Université de Hacettepe, conduite en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et l'UNICEF, estime la ration quotidienne à 3308 calories par personne en 1984 (6). Toutefois, le niveau moyen des apports protéiques (97 g. par jour et par personne) demeure faible, et particulièrement celui des apports de protéines animales (25 g. par jour et par personne) (7).

Le régime alimentaire turque est marqué par l'importance des céréales : leur consommation annuelle moyenne est de 225 kg par habitant et celle du blé de 180 kg (8). Celui-ci couvre actuellement 53% des besoins en calories et 59% des besoins en protéines (9), à travers notamment, la consommation de pain qui est estimée à 495g par personne et par jour (10).

Le niveau de la consommation de viande, 19 kg par an et par habitant (11), semble d'autant plus faible que la Turquie possède un cheptel abondant. Cet écart est, en fait, le résultat du décalage existant entre l'effectif du bétail et le volume de la production : à titre d'exemple, en 1979, la Turquie possède 25% de l'effectif bovin de l'ensemble de la Méditerranée du Nord mais sa production de viande bovine n'en représente que 5,7% (12). Une telle différence s'explique notamment par le faible poids du bétail à l'abattage, reflet des carences de son alimentation, provoquées par l'insuffisance des disponibilités en aliments concentrés et en fourrages. En effet, la croissance, au cours des 30 dernières années, des surfaces céréalières s'est réalisée au détriment des pâturages alors que, parallèlement, la taille du cheptel s'est considérablement accrue de 1950 à 1980. Les surfaces réservées au pâturage diminuent de 37,8 à 14 millions d'hectares, tandis que le nombre total de bovins, ovins et caprins augmente de 51 à 85,5 millions de têtes (13). Cette évolution a provoqué un surpâturage des parcours dont les conséquences sont désastreuses. Actuellement, le développement de la production de viande est recherché à travers un encouragement de la production intensive de fourrages.

II. LES EVOLUTIONS RECENTES DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET LEURS CONSEQUENCES SUR LE SECTEUR CEREALIER

Au cours de la dernière décennie, la Turquie a connu une croissance démographique de 2,1% par an (14) et une poursuite de son urbanisation (15) tandis que les revenus, bien qu'inégalement répartis, augmentent globalement. Tous ces facteurs concourent à un accroissement de la demande globale en produits alimentaires auxquels l'agriculture turque a été jusqu'à présent en mesure de répondre, combinant l'extension des superficies cultivées et l'intensification de la production. Toutefois, l'élévation relative du niveau de vie entraîne une modification des rations au profit de denrées, telles que la viande, les produits laitiers ou le sucre, dont l'élasticité par rapport au revenu est plus élevée que celle des produits traditionnellement consommés : céréales, tubercules,...

Aussi, il nous paraît intéressant d'étudier quelles sont, dans ce contexte, les tendances possibles d'évolution de la céréaliculture turque. Pour cela, nous nous proposons auparavant de passer en revue les récents développements de l'économie du pays puis d'analyser les conséquences sur le secteur céréalier des nouvelles politiques lancées en 1980.

1. Le virage de la politique économique en 1980.

Durant la deuxième moitié des années 70, la Turquie, au lieu de réaliser les ajustements nécessaires aux changements économiques externes (notamment le premier choc pétrolier), a cherché à maintenir, voire accroître, son taux élevé de croissance en recourant à des emprunts sur les marchés financiers européens.

Cette politique a eu effectivement pour résultat une accélération de la croissance économique, mais aussi une augmentation des importations tandis que les recettes d'exportation sont plus ou moins restées stationnaires ; le déficit de la balance des paiements s'est alors alourdi et l'inflation s'est intensifiée.

Les tentatives effectuées en 1978 et 1979 pour tenter de stabiliser l'économie se sont heurtées au second choc pétrolier et la situation s'est aggravée : ainsi, la facture pétrolière qui équivaut à 17% des recettes d'exportation en 1973, représente 61% de celles-ci en 1978, puis 76% en 1979 et 133% en 1980 (16). Et le taux annuel d'inflation, de 20% en moyenne entre 1970 et 1977, s'élève à 64% en 1979 et 107% en 1980.

Aussi, en janvier 1980, le gouvernement turc met en place un nouveau programme plus ambitieux de stabilisation de l'économie, visant à réduire l'inflation et le déficit de la balance des paiements. Le deuxième objectif est poursuivi à travers le remplacement des taux de change fixés par des ajustements périodiques qui deviennent quotidiens en juin 1981 (17) ; cela a, dans une large mesure contribué à libérer le commerce extérieur et les opérations en devises. La lutte contre l'inflation, elle, est menée par une politique monétaire de contrôle de la demande : relèvement

des taux d'intérêts et contrôle rigoureux des revenus qui se traduit par une baisse, en termes réels, des salaires depuis 1981.

Ces mesures s'accompagnent d'un changement radical dans la stratégie de développement du pays : l'intervention de l'Etat dans la vie économique se réduit, laissant les forces du marché s'exercer plus librement. La réalisation de ce programme de restructuration a bénéficié d'un accord de confirmation de trois ans de la part du FMI et d'une aide spéciale de l'OCDE.

Les trois premières années de mise en application de cette politique ont connu des résultats remarquables : ralentissement de l'inflation ; réduction du déficit du commerce extérieur grâce à l'augmentation des exportations ; reprise de la production industrielle. Le taux de croissance du PNB a ainsi été de 4% en moyenne sur cette période (18). Mais, en 1984, l'inflation s'accélère à nouveau, atteignant 52% au lieu des 25% prévus (19) et de nouvelles mesures, plus restrictives, doivent être prises.

De plus, contrepartie logique de la politique suivie, le chômage s'accroît sensiblement et concerne à l'heure actuelle 20% de la population en âge de travailler (20).

Tout en reconnaissant qu'il n'est pas possible pour l'instant de procéder à une évaluation globale de ce programme de stabilisation, nous nous proposons d'analyser maintenant ses répercussions sur l'agriculture et plus particulièrement le secteur céréalier.

2. La politique agricole et les mesures de stabilisation.

Une politique agricole peut rechercher le développement de la production agricole en agissant à différents niveaux et dans divers domaines : prix, commercialisation interne, commerce extérieur, crédit, subventions à l'utilisation des facteurs de production,... mais aussi structures agricoles et conditions techniques de la production.

Conformément à sa philosophie, la politique monétaire instaurée en 1980 a mis plutôt l'accent sur les volets de la politique agricole concernant les prix, les subventions aux moyens de production et le crédit. Ainsi, les prix de soutien des produits agricoles ont été faiblement relevés afin de contribuer au ralentissement de l'inflation. Ils ont même progressé moins rapidement que ceux des autres catégories de produits, provoquant une baisse en termes réels du revenu des agriculteurs ; baisse qui a été d'autant plus forte que, sur les conseils de la Banque Mondiale, les subventions aux engrais et aux pesticides ont déjà été considérablement diminuées (et le seront complètement), créant une hausse particulièrement rapide des prix de ces intrants (21).

Parallèlement, le coût du crédit agricole s'est renchéri, bien que les taux d'intérêt restent partiellement bonifiés. Une autre mesure de lutte contre l'inflation réside dans le fonctionnement du paiement des produits agricoles bénéficiant d'un prix de soutien : 50% du prix est versé à la vente, le solde étant payé dans les six mois, en deux versements.

Dans ces conditions, le produit agricole brut au coût des facteurs a augmenté de 0,1% seulement en 1980 alors que ce taux a été de 3,2% en moyenne entre 1973 et 1977 et de 2,4% entre 1978 et 1980. De son côté, le volume de la production agricole, après avoir fortement progressé en 1982, soit 6,2%, a diminué à 0,3% en 1983 (22).

Nous pouvons donc constater que le volet agricole de la nouvelle politique économique n'intègre pas les problèmes posés par les structures de production qui constituent pourtant l'obstacle le plus sérieux au développement agricole de notre pays. Il ne s'intéresse pas non plus à une éventuelle organisation des petits producteurs au sein d'un système coopératif efficace qui pourrait être à la fois source d'économies et facteur d'amélioration de la compétitivité.

Cette réorientation de la gestion de l'économie turque concerne également le secteur agro-alimentaire. Postulant l'existence d'un avantage comparatif de la Turquie dans les produits agricoles, les pouvoirs publics accordent une certaine priorité au développement des industries liées à ce secteur. L'établissement de grandes entreprises agro-alimentaires est ainsi facilité par une large utilisation du crédit agricole et une ouverture accrue aux capitaux étrangers ; l'entrée de ceux-ci est recherchée à travers une simplification des procédures administratives et de la réglementation des charges ainsi que la diffusion à l'extérieur d'informations sur les possibilités d'investissement dans le pays (23).

Investissant avec des partenaires turcs dans le cadre de co-entreprises, les Etats-Unis sont les bénéficiaires privilégiés de ces mesures. La compétition avec la CEE pour la conquête des marchés du Moyen-Orient les pousse, en effet, à investir dans le secteur agro-alimentaire en Turquie, qui est situé à proximité de ces marchés et qui entretient de bonnes relations avec le monde islamique.

Cet encouragement de l'industrialisation à partir d'une agriculture disposant d'un vaste potentiel agricole, ne sera cependant profitable au pays que si les obstacles posés par la petite taille des exploitations, l'insuffisance des capitaux et le manque de compétences sont surmontés.

3. L'influence des mesures de stabilisation économique sur le secteur céréalier.

Depuis la mise en place du programme de stabilisation, les termes d'échange interne ont évolué en défaveur de l'agriculture, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : Evolution des termes de l'échange internes
et du prix de soutien du blé
(1970-1984)**

Années	Les termes de l'échange (1983 = 100)	Prix de soutien du blé (à prix constant 1983 = 100)
1970	91,8	55
1971	88,4	55
1972	83,4	45
1973	85,1	43
1974	94,7	67
1975	112,3	75
1976	110,8	71
1977	107,6	62
1978	94,2	42
1979	74,8	35
1980	70,7	32
1981	75,0	45
1982	69,8	39
1983	65,1	35
1984	74,0	44

Source : D'après données du MAF.

Cette détérioration des termes de l'échange entre l'agriculture et les autres secteurs est particulièrement nette pour le blé dont les prix constants ont un niveau bas à partir de 1979. Et puisque le revenu des agriculteurs est principalement déterminé par les décisions des pouvoirs publics en matière de prix agricoles, nous pouvons avancer que la politique monétaire pratiquée depuis 1980 a réduit, en termes réels, le revenu des producteurs de blé.

En Turquie, l'Etat intervient à la fois dans la fixation des prix des produits agricoles et dans l'organisation de leur commercialisation. Dans le cas des céréales c'est le TMO (c'est-à-dire « l'office des produits du sol »), entreprise publique liée au Ministère de l'Agriculture et des Forêts, qui est chargé de la stabilisation du marché. Le TMO peut acheter le blé aussi bien aux producteurs qu'aux intermédiaires ; il collecte environ 1/5 de la production nationale et sa capacité de stockage est à peu près du même ordre (trois millions de tonnes). Les principaux clients du TMO sont les municipalités, l'armée, l'école et les hôpitaux ; ces derniers bénéficient de vente à bas prix, les pertes financières étant prises en charge par le Trésor Public.

Le TMO effectue ses achats auprès des producteurs à un prix garanti, dénommé prix de soutien (ou prix fixé), qui se situe généralement au-dessous du prix à la ferme et du prix de gros (voir annexe 4). Les années de récolte abondante, ces prix de soutien ont une action efficace sur les prix du marché et lorsque la récolte est mauvaise, ils jouent le rôle de prix plancher. La quantité de blé achetée au cours de chaque campagne par le TMO varie en fonction du volume de la production et de celui de la demande, du niveau des prix de soutien et de l'importance des stocks qu'il possède au début de la récolte. Le facteur le plus important est, évidemment, le niveau de la production.

Les producteurs livrent en général 40% de leurs ventes au TMO et 60% au secteur privé (24) : commerçants, grands exploitants et propriétaires de moulins à farine. Il existe des relations de compétition et de complémentarité entre ces deux circuits de commercialisation. Cependant, au cours des dernières années, la part collectée par le TMO s'est réduite du fait qu'il paie seulement 50% de ses achats au comptant (le reliquat étant réglé au cours des six mois suivant) alors que les commerçants paient la totalité au moment de l'achat. Ensuite, les capacités de stockage de ceux-ci leur permettent de déceler une partie des ventes en hiver et de s'assurer un profit maximum.

En ce qui concerne les intrants nécessaires à la production du blé, le tableau ci-après indique que leurs prix ont augmenté plus rapidement au cours des années 1979-1984 que durant la période 1970-1975.

Ainsi, ce sont les prix des engrais qui ont progressé le plus rapidement, de plus de quinze fois entre 1979 et 1984. Viennent ensuite les carburants (13 fois) et les herbicides (11 fois), puis les semences certifiées et les tracteurs. Ce tableau établit donc clairement que l'augmentation du prix de soutien du blé est, sur la période récente, moindre que celle des prix des facteurs de production. Les conséquences de ce processus sur la situation concrète des produc-

Tableau 3 : Indices des prix des intrants utilisés dans la production du blé, de 1970 à 1984 (base 100 / 1979)

Facteurs de production	1970	1975	1979	1980	1981	1984
Engrais	55,6	126,6	100	627,6	697,9	1 569
Herbicides	14,0	51,6	100	295,6	429,3	1 153
Carburants	16,0	36,0	100	324,6	530,4	1 320
Semences certifiées	15,3	38,2	100	210,5	378,3	828
Tracteurs	16,4	23,2	100	266,5	359,8	750
Taux d'intérêt de crédit agricole, pour engrais, semences	10,5%	10,5%	15,0%	22,0%	22,0%	28,0%
Prix de soutien du blé TMO	16,7	47,0	100	201,1	367,6	902,0

Sources : Ministères de l'Agriculture, de l'Energie et des Ressources naturelles du Commerce ; Organisation d'Etats de planification ; Banque Agricole de la République de Turquie.

teurs de blé peuvent être illustrées par les données présentées ci-dessous. Nous avons divisé les prix des facteurs de production par les prix de soutien du blé, les coefficients ainsi obtenus indiquent la quantité de blé nécessaire à l'achat d'une unité de chaque facteur.

Tableau 4 : Evolution de la valeur des intrants en quantité de blé (kg par unité) entre 1975-1979 et 1980-1984

Intrants	1975 - 1979	1980 - 1984	Variation, en pourcentage, d'une période à l'autre
Tracteurs	53 500	77 500	+ 45%
Semences certifiées	1,35	1,5	+ 11%
Carburants	1,30	2,4	+ 85%
Engrais	0,35	0,45	+ 29%
Herbicides	11,30	17,70	+ 39%

Source : Données du tableau 3.

Pourtant la production de blé n'a pas regressé au cours de cette période, mais s'est stabilisée (25). Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer cette situation : tout d'abord, 50 à 60% de la production est autoconsommée par les agriculteurs (26) ; d'autre part, les crédits de campagne fournis pour l'achat des semences, engrais et herbicides permettent de mettre en culture les terres, même lorsque les disponibilités monétaires sont faibles. Enfin, la baisse des prix des intrants a incité les producteurs à essayer de les utiliser plus efficacement ; le niveau de la récolte peut alors être maintenu malgré une consommation moindre de facteurs de production.

CONCLUSION

Au cours de cette communication, nous avons montré comment la Turquie a pu parvenir à l'autosuffisance et même devenir exportatrice de blé, produit qui est actuellement l'objet de nouvelles confrontations sur la scène mondiale. L'avenir du secteur céréalier en Turquie dépendra des politiques nationales retenues ; en particulier, deux possibilités se présentent quant à l'utilisation du potentiel d'accroissement de la production de blé : le pays peut choisir de devenir un exportateur important de blé, en privilégiant les ventes aux pays islamiques du bassin méditerranéen

avec lesquels il entretient de bonnes relations et qui possèdent des pétro-dollars. Ces devises lui procureraient alors les ressources nécessaires à l'accélération du développement économique, le blé devenant « le pétrole jaune » de la Turquie. Ou alors notre pays limite sa production de blé aux besoins de la consommation interne, réservant alors une superficie accrue aux cultures fourragères afin d'améliorer la situation de l'élevage et, par conséquent, l'équilibre alimentaire de la population.

L'idéal serait de pouvoir combiner les deux voies. Nous parviendrons alors à la quatrième étape de la progression céréalière de la Turquie...

NOTES

- (1) : A la fin de cette première étape, la récolte annuelle de blé s'est accrue de 4,6 millions de tonnes et celle de céréales de 7,7 millions de tonnes.
- (2) : Ceux-ci sont, au cours des deux périodes de cette phase, respectivement de 2,1% et 3% par an.
- (3) : CYMMIT, « Turkey's wheat research and training project », 1977, p. 18.
- (4) : *Idem*, p. 13.
- (5) : H. HANSEN, N.E. BORLAUG et R.G. ANDERSON, *Turkey a dryland success, in Wheat in the third world*, West View Press, Boulder Colorado, 1982, p. 59-68.
- (6) : *Rapport provisoire de travaux d'enquête sur l'alimentation, Université de Hacettepe, 1985.*
- (7) : *Idem.*
- (8) : *Idem.*
- (9) : *Fondation du Développement des Recherches en Turquie, l'alimentation en Turquie et politiques de production agro-alimentaires, 1980, p.9.*
- (10) : *Rapport provisoire..., Université de Hacettepe, 1985.*
- (11) : *Ministère de l'Agriculture et des Forêts.*
- (12) : *IAM, Annuaire des pays méditerranéens, 1981, pp 98/107.*
- (13) : *Institut National de Statistiques (INS), « Sommaire des statistiques agricoles » et « 1980 census of agriculture result of household survey », 1982.*
- (14) : *INS, « Recensement démographique de 1980, 1984 », p.3 à 5.*
- (15) : *La population urbaine constitue actuellement 48% de la population totale contre 41,8% en 1975.*
- (16) : *OCDE, « Etudes économiques sur la Turquie », 1980, 1981 et 1982.*
- (17) : *Le taux de change par rapport au dollar passe de 70 livres en janvier 1980 à 460 livres aujourd'hui.*
- (18) : *Organisation d'Etat de Planification, Programmes annuels, 1983 et 1984.*
- (19) : *Ministère du Commerce.*
- (20) : *Organisation d'Etat de Planification, 1984.*
- (21) : *Sur ce sujet, voir le tableau 3.*
- (22) : *OEP, programmes annuels.*
- (23) : *OCDE, Etudes économiques, 1983, p. 54-57.*
- (24) : *Notre analyse a cependant accordé plus de place au TMO, du fait du rôle primordial que celui-ci joue dans la stabilisation du marché.*
- (25) : *La récolte annuelle oscille entre 16 et 17,5 millions de tonnes depuis 1976.*
- (26) : *MAF, Projet pour le développement de la production de blé, 1982, p. 16 et 17.*

BIBLIOGRAPHIE

- CIMMYT, *Turkey's wheat research and training project*, Mexico, 1977.
- HANSEN (H.), BORLAUG (N.E.), ANDERSON (R.G.), *Turkey and dryland success in Wheat and the third world*, West View Press, Boulder Colorado, 1982.
- Université de Hacettepe, *Rapport provisoire de travaux d'enquêtes sur l'alimentation*, Ankara, 1985.
- *L'alimentation en Turquie et les politiques de production agro-alimentaires*, Fondation du développement des recherches en Turquie, Ankara, 1980.

- Ministère de l'Agriculture et des Forêts (MAF), *Recherches sur le blé*, Manisa, 1981.
- MAF, *Projet pour le développement de la production de blé*, Ankara, 1982.
- Institut Agronomique Méditerranéen, *Annuaire des pays méditerranéens*, Montpellier, 1981.
- Institut National de Statistiques (INS), *1980 Census of agriculture, result of household survey*, Ankara, 1982.
- INS, *Recensement démographique de 1980*, Ankara, 1984.
- INS, *Sommaire des statistiques agricoles de 1983*, Ankara, 1985. Organisation d'Etat de Planification (OEP), Programmes annuels, Ankara, 1983 et 1984.
- Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE.), *Le développement de l'agriculture en Europe méridionale*, Paris, 1969.
- OCDE., *Etudes économiques sur la Turquie*. Paris, 1980, 1981, 1982, 1983.